



Rendez-vous ARAQ

MERCREDI 24 MARS 2021 – 8 H 30





SUJETS DU JOUR



Guide du Vivre avec dans nos installations aquatiques

Chapitre des défis et opportunités

Période de questions

Dates à retenir



QUE C'EST-IL PASSÉ DEPUIS NOTRE DERNIÈRE RENCONTRE LE 23 FÉVRIER DERNIER

- La réouverture de nos installations pour la semaine de relâche
- La conférence de presse du 3 mars – statu quo
- Le dépôt de l'outil (SQ – AQLM – RSE) à la santé publique
- L'annonce de la reprise des sports organisé et l'ajout de la définition de la zone jaune.
- La mise à jour du GUIDE - VaIA

GUIDE DU VIVRE AVEC

Version 5.1 – 24 mars 2021

Suivez les mises à jour qui sont surlignées





Avis (suite)



3 mars
2021

Il est trop tôt pour alléger les mesures. Le premier ministre François Legault maintient le Québec dans un niveau d'alerte élevé, mais fait passer en zone orange certaines régions.

Communication officielle de madame Isabelle Charest, ministre déléguée à l'éducation, encourageant la communauté sportive à être patiente et qui mentionne que Sports-Québec, le RSEQ et l'AQLM leur ont fourni un bel outil, qui a aussi été déposé à la Santé publique, afin de démontrer que le secteur du loisir et du sport a la capacité d'offrir un encadrement sécuritaire.

[Protocole de relance du sport organisé](#) rendu public le 2021-03-17

Analyse des impacts de cet outil sur l'univers aquatique

15 mars
2021

La ministre déléguée à l'Éducation, Isabelle Charest, annonce le début des activités sportives parascolaires en groupe-classe stable dès le 15 mars ainsi que la reprise progressive des activités de loisir et de sport pour toutes les régions du Québec à compter du 26 mars.

[Communiqué](#)

Analyse des impacts sur l'univers aquatique



LE NAPPERON



Outil de référence, mais qui mérite des précisions.

VCUA l'étude et analyse les impacts sur l'univers aquatique.

Page 13

Complexe, mais complet

On bouge plus en p'tits groupe, mais à 2 mètres de distance

On ne mélange pas les groupes





ACTIVITÉ DIRIGÉE EN GROUPE

8 (zone orange) ou 12 (zone jaune) d'adresses différentes

- Notre interprétation, 8 ou 12 c'est le maximum de personnes dans le groupe

- EXEMPLES:

- 4 duo parents enfants
- 8 inscriptions aquatforme

- - À l'exception des groupes de formation menant au brevet de surveillance. Ils doivent respecter le protocole d'enseignement des sociétés concernées.





ENCADREMENT RATIO 1:8 OU 1:12

Pour chaque groupe de 8, on dit que l'encadrement est obligatoire.

Ça veut dire qu'il y a la présence d'un entraîneur/moniteur qualifié. Les fédérations sont strictes, les clubs doivent être reconnus et affiliés à ce titre par leur fédération.

Maximum 8 personnes d'adresses différentes permis (zone orange)

- 12 personnes d'adresses différentes permis (zone jaune)
- 



CBM ET NOMBRE DE GROUPE EN MÊME TEMPS SUR LA PISCINE



Plus d'un groupe (8+1) ou (12+1) peut être autorisé dans une piscine pourvu que le nombre CBM soit respecté et qu'il n'y ait pas de croisement entre les groupes.

CBM – 7m² par baigneur/nageur

Tout se fait à 2m de distance, les rapprochements ne sont jamais permis.

Chaque groupe ne doit pas croiser un autre groupe.





COURS PRIVÉS




La pratique libre et les cours privés autorisés en piscines ont été autorisés lors de l'ouverture de la relâche et cette mesure demeure.

- Cours privé – seul ou avec les personnes vivant à la même adresse. Moniteur et participant font un duo.

QUESTION:

- Pour les régions en zone jaune et orange?

RÉPONSE:

- Les cours privés en dyades sont autorisés puisqu'un groupe peut maintenant avoir 8 personnes d'adresses différentes. Dyades étant deux personnes d'adresses différentes.
- 





DÉFINITION D'UNE ACTIVITÉ PARASCOLAIRE



Activité organisée par l'école, l'école paie l'intervenant.

Les activités se déroulent avant les cours, sur l'heure du dîner ou à la fin des cours et non lors de journée pédagogique ou à 18 h le soir par exemple.

Les règles de déconfinement sont bien énoncées sur le napperon (*distinguer activités pédagogiques, sortie scolaire, sport-étude – concentration sport*).





SURVEILLANT-SAUVETEUR OUI OU NON QUAND ?



Lorsque la piscine est utilisée essentiellement pour des cours ou de l'entraînement, la présence d'une personne dédiée à la surveillance (qualifié selon l'article 26) est obligatoire.

Nous sommes d'accord qu'un entraîneur ne peut pas accepter la surveillance d'ensemble **et** encadrer les activités avec son groupe de 8 ou 12.

Notre résumé est la suivante, pas de double tâche pour l'entraîneur/moniteur.



Groupe de 8:1
interprétation de l'annexe 4
lorsque la piscines est utilisées exclusivement pour les cours
ou pour l'entraînement

Nb groupe	Nb entraîneur	Qualifications de l'entraîneur du groupe de 8	Nb d'athlète sur la	Nb surveillant sauveteur		
				SS	ASS	Précisions
1	1	sn-17 ans	8	0'		' dès qu'un des entraîneurs n'a pas son SN-17 ans il doit y avoir 1 SS
2	2	sn-17 ans	16	0'		' dès qu'un des entraîneurs n'a pas son SN-17 ans il doit y avoir 1 SS
3	3	sn-17 ans	24	0'		' dès qu'un des entraîneur n'a pas son SN-17 ans il doit y avoir 1 SS
4	4	sn-17 ans	32	1		Un SS est requis à partir de 30. La norme nationale de la Société de sauvetage recommande d'ajouter un SS à partir de 40
5	5	sn-17 ans	40	1		Un SS est requis à partir de 30. La norme nationale de la Société de sauvetage recommande d'ajouter un SS à partir de 40
6	6	sn-17 ans	48	1		
7	7	sn-17 ans	56	1	1	
8	8	sn-17 ans	64	1	1	
9	9	sn-17 ans	72	1	1	
etc...	etc..	etc..	etc..			



IMPLICATION DU SURVEILLANT-SAUVETEUR

Le surveillant sauveteur est dédié à la surveillance, aide à l'application des mesures sanitaires. Nous sommes d'accord que c'est lui qui connaît le mieux toutes les procédures d'urgence.

Sa principale tâche est la surveillance

- Il aide à la distanciation physique
- Il aide à l'application des règles d'hygiène
- Il aide au contrôle de la circulation
- Il aide au décompte de la clientèle



Il peut être la personne nommée et présente en tout temps sur la piscine.



PRÉSENCE SUR LA PISCINE ET GESTION DES ACCÈS (SITE ET VESTIAIRES)

Personne physique présente dans les installations en tout temps (avec un nom et des responsabilités associées au respect du protocole).

« une supervision du lieu de pratique doit être assurée **en tout temps** par minimalement une personne. Cette personne **doit être présente** sur le plateau d'activité ou site sportif »

Accès au site sportif bien contrôlés

(dont les entrées et sorties sont distinctes et leurs accès bien contrôlés).

« **Elle doit être employée par le propriétaire de l'installation ou désignée par celui-ci.** »

COURS DE FORMATION

Ici, le napperon n'est pas précis. Mais nous avons la confirmation par la Santé publique que le Décret 2020-043 du 6 juin est toujours valide.

Page 27

- **Peu importe la couleur de la zone, les formations et requalifications en sauvetage sont permises. Les brevets doivent être à jour. La réglementation provinciale sur la Sécurité dans les bains publics n'a pas été modifiée pour la période de la pandémie. Les préposés à la surveillance doivent donc prévoir leurs formations et requalifications en conséquence.**
- **[Lien vers le décret](#)**
- **[Lien vers le chapitre B-1.1, r. 11](#) des règlements sur la sécurité dans les bains publics**



ON SE RAPPELLE QUE... VERSION 5.0



Le gestionnaire n'est pas obligé d'ouvrir son installation.


Page 15

La nage libre en longueur est une activité autorisée puisqu'elle se pratique seule.


Les estrades sont fermées, aucun spectateur, voir sur le napperon pour les 2 exceptions.

Les sports-étude et concentrations sport sont autorisés lors de jour de classe seulement, aucun changement pour cette clientèle, peu importe la zone.

Pour faciliter notre interprétation, dans l'univers aquatique, les clubs fédérés ne sont pas autorisés à organiser des activités libres offert au grand public ou à un public restreint.



Le gestionnaire peut organiser une séance libre pour une clientèle restreinte (ex : libre pour aînés, libre pour groupe d'athlètes, etc.). Les règles associées à la pratique libre s'appliquent et le gestionnaire est responsable de l'entièreté de l'activité. Aucun entraînement organisé n'est autorisé, seulement de la pratique libre. La surveillance est assurée par le propriétaire.





LE PROTOCOLE DE RELANCE DU SPORT ORGANISÉ (L'OUTIL DE L'AVANT ET L'APRÈS)



Nos façons de faire, telles que décrites dans le GUIDE – VaIA a inspiré ce tableau.



OBLIGATOIRE – FORTEMENT RECOMMANDÉ

Page 17

Liste « À faire » pour le gestionnaire aquatique

Légende :  Ce que la littérature dit  À faire par le gestionnaire

En temps de pandémie COVID-19, les installations aquatiques devront être conformes aux exigences ou consignes suivantes :

Cliquez sur l'hyperlien pour accéder à cette section dans le document et sur ↑ pour revenir à ce menu	Obligation	Fortement recommandé	Pour en faire plus
Élaborer un guide du baigneur		X	
Implanter un système de réservation		X	
Afficher les consignes dans le bâtiment	X		
Obliger le couvre-visage pour la clientèle	X		
Obliger le masque de procédure pour la clientèle			X
Obliger masque de procédure ET protection oculaire pour le personnel ne pouvant maintenir la distanciation	X		
Promouvoir la distanciation physique	X		

Sur l'outil de SQ-AQLM et RSEQ Le partage des responsabilités entre le propriétaire et le responsable de l'activité est clair. Prenez le temps de le lire et de l'approprier.



PAR EXEMPLE LE REGISTRE

Propriétaire :

- Fortement recommandé pour les activités libres

Pour le responsable de l'activité:

- Obligatoire
- 
- 



RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

EN RÉSUMÉ SUR L'OUTILS ET LE NAPPERON



Personne présente en tout temps:

- Sur le site (portes – espace commun – corridor – vestiaires)
- Sur le piscine
- Dans le groupe



Selon notre interprétation, il y a facilement 3 personnes différentes. Une seule personne ne peut pas assumer toutes ces fonctions en même temps.





GUIDE DU BAIGNEUR/NAGEUR

Page 18




POURQUOI – POUR QUI – CONTENU

« S'assurer de connaître, de rappeler aux pratiquants et d'assurer l'application de **l'ensemble des mesures et directives mises à jour pour une pratique sécuritaire.** »

Faites en sorte que la clientèle de vos cours, de vos clubs et de vos activités libres s'y retrouve et adopte les comportements (l'appellation Guide du baigneur/**nageur** convient très bien).

- En tout temps vous devez nommer un responsable présent, le Guide du Baigneur/nageur devient la référence commune sur le terrain.





AUSSI DANS LA VERSION 5.1

DU GUIDE DU VIVRE AVEC DANS NOS INSTALLATIONS AQUATIQUES



Page 22 -

Aide à la décision pour la mise à jour des signes et symptômes (auto déclaration)

Page 26 -

Disques de distanciations pour aider à faire respecter le 2m au bout des corridors

Page 34 -

Guide du vivre avec lors d'activité physique aquatique – date des formations et groupe d'échange pour vos moniteurs

Page 36 -

Nouveau lieu pour le Guide du vivre avec de la Croix-Rouge canadienne, division du Québec



DÉFI ET OPPORTUNITÉS

Page 45



En profiter pour réfléchir

Cette réflexion nous portera au-delà de la programmation de l'automne, elle se fera à petits pas, à partir de maintenant, et se poursuivra pendant plusieurs années.

Invitation à être curieux, à lire, à écouter les gens.

ACCESSIBILITÉ ET PLAISIR



VOLUME 18, NUMÉRO 9 - 2021

Apprendre de la pause forcée de la COVID-19 : Le sport organisé québécois recentré sous les angles de l'accessibilité et du plaisir, les pistes d'actions

Alexandro Allison-Abauza, M. A., et Andrea Woodburn, Ph. D¹



PROCESSUS DE CUEILLETTE D'IDÉES – ARAQ ET SES PARTENAIRES

4 rencontres (en novembre) (Éric Hervieux)

4 thèmes reconnus (Michelle Halde – Samuel Curnoyer – Béatrice Harvey – Marie Duhamel)

- Cours de natation
- Bains libres et Nager pour survivre
- Idées d'ateliers diversifiés
- La relève de surveillants – sauveteurs



1 chapitre complet avec les défis et opportunités



Page 46





DES IDÉES



- Créer des ateliers « découverte »
 - Offrir de petites sessions (5 cours)
 - Donner des devoirs aux parents, donner un certain niveau de responsabilité aux parents pour l'apprentissage de leur enfant (devoirs/exercices à faire avant le prochain cours)
 - Formation George St-Pierre - CrossFit piscine
 - Financement municipal pour des formations gratuites (Thetford Mines) : explorer les possibilités avec Emploi Québec (4 mois de formation, 2 mois de stage - YMCA)
 - Présenter tous les sports aquatiques – VCUA
 - Inviter la brigade *Tournée dans l'eau*
 - Utiliser les jeux interactifs de la Croix-Rouge –
 - Offrir des séances *Zoom* pour réintroduire la natation.
- 
- 





RÉSUMÉ DU RÉSUMÉ



- **Être créatif - se réinventer**

- N'attendez pas un programme mur à mur, il n'y aura pas de consensus provincial ARAQ. Vos idées sont bonnes et répondent à votre milieu, essayez-les !







RÉSUMÉ DU RÉSUMÉ



Développer une approche holistique

Offrez des activités et réservez un accueil à votre clientèle qui tient compte de la personne, de la famille dans son tout.



Ses besoins sont autant sociaux, psychologiques, émotifs que physiques. Même chose avec la variété : offrez l'ensemble des sports aquatiques, faites goûter autre chose, offrez-les en ateliers, trouvez-leur un nom accrocheur, etc.





RÉSUMÉ DU RÉSUMÉ



- **Protégeons quand même nos programmes...**
 - On ne nivèle pas par le bas.
 - Si on annonce un programme, on le fait parfaitement. La Croix-Rouge, les fédérations et la Société de sauvetage ont été créatives dans l'adaptation de leurs exigences, ne dénaturons pas leur travail.
- 
- 



RÉSUMÉ DU RÉSUMÉ



- **Mobilisons notre relève d'employés**
 - Forçons-nous pour rendre ça "sexy".
- 
- 



RÉSUMÉ DU RÉSUMÉ

Nager pour survivre

C'est le temps d'agir massivement pour prévenir la noyade. Un an sans cours de natation, c'est très long et les conséquences seront importantes. Le programme *Nager pour survivre* est une bonne porte à ouvrir.






OPPORTUNITÉS



Parascolaire (mesures 15028 et 15023) -

Le ministère de l'éducation a deux mesures qui peuvent soutenir des initiatives dans votre milieu. Il est question ici de déboursier les salaires et toutes dépenses associées à l'activité.

- [Mesure 15023](#)
Pour les activités s'adressant aux élèves de niveau primaire
 - [Mesure 15028](#)
Pour les activités s'adressant aux élèves de niveau secondaire
 - Informez-vous auprès de votre centre de service scolaire, préparer des projets clés en main. Des formations en sauvetage peuvent être offertes, de la relève d'entraîneur peut se préparer en parascolaire, soyons créatif et surtout pro-actif.
 - Pensez à offrir du Clé en mains
- 

OPPORTUNITÉS

Littératie physique



Pour une vision concertée du développement de la littératie physique
en milieu aquatique

jeu. 25 mars 2021 13:00 - 14:30 EDT

<https://attendeegotowebinar.com/register/6827560802883747596>



Pour une vision concertée du développement de la littératie physique
en milieu aquatique

jeu. 25 mars 2021 13:00 - 14:30 EDT

Est-ce qu'apprendre à nager prévient la noyade et favorise l'activité physique pour la vie?

La société ne peut pas s'en remettre au seul fait d'« apprendre à nager » pour prévenir la prévalence de la noyade. Même que les données provenant de plusieurs pays développés mentionnent plusieurs contre-indications dans les programmes actuels visant à « apprendre à nager », qui n'incitent pas les gens à participer à des activités aquatiques au cours de leur vie pour leur santé ou en guise de mouvement significatif. Alors, comment départager les « inquiétudes » et les « signes encourageants » quand il s'agit d'« apprendre à nager »?

<https://attendeegotowebinar.com/register/6827560802883747596>



Pour une vision concertée du développement de la littératie physique
en milieu aquatique

jeu. 25 mars 2021 13:00 - 14:30 EDT

« Apprendre » dans les environnements aquatiques, du point de vue de la littératie physique



PSYCHOMOTEUR
APPRENTISSAGE



COGNITIF
APPRENTISSAGE



AFFECTIF
APPRENTISSAGE





SOCIAL
APPRENTISSAGE



LE MOT DE LA FIN

Pour l'instant

- Prévention de la transmission de la COVID-19
 - Se réactiver à petits pas et selon les consignes
 - Développer notre curiosité
- 
- 



À SUIVRE



Ayez à portée de main le GUIDE - VaIA

Continuer à poser des questions sur le groupe Facebook

Participer aux réunions régionales de l'ARAQ





À SUIVRE



Participer à la formation dans votre région

Gestion transversale des équipes

Geneviève Desautels

Élimier les silo

Bâtir la confiance







À SUIVRE



Surveiller l'arrivée du Nouveau Bulletin – Le réseuteur

- Infrastructures nouvelles et à venir (besoins ...)
 - Nouveautés gouvernementales
 - Financement
 - Nouveaux outils
 - Projets ARAQ en cours ... exemple publication de l'étude – Trousse qualité de l'eau EH
 - Calendrier
- 
- 

BONNE JOURNÉE !

